

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 31 (1893)

Heft: 45

Artikel: Pourquoi la femme vit plus longtemps que l'homme

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vres, a été d'une cordialité charmante et d'une grande gaité.

» Rien de plus facétieux que les gens condamnés aux métiers lugubres. Dès qu'ils le peuvent ils se rattrapent. On ferait tout un *ana* avec les bons mots et les calembours qui ont été débités entre la julienne et le *pousse-café*. C'était un feu roulant de plaisanteries à donner le vertige aux sommeliers ahuris. Le doyen Moreau, qui célébrait ce soir-là sa cinquantième année de croque-mort, sait par cœur le répertoire de Béranger et de Désaugiers. Il a chanté au dessert d'une voix mordante et avec beaucoup de goût le *Corbillard*, d'Armand Gouffé, une chanson classique de nos pères :

Que j'aime à voir un corbillard :
Ce début vous étonne ?
Mais il faut partir tôt ou tard,
Le sort ainsi l'ordonne ;
Et loin de craindre l'avenir,
Moi dans cette aventure,
Je n'aperçois que le plaisir
De partir en voiture.

» On juge de l'enthousiasme qui a accueilli ces couplets. Emoustillé par le succès du doyen, un jeune employé des pompes funèbres a improvisé une strophe pleine de fines allusions, en voyant apparaître sur la table le fromage *tête de mort*. A partir de ce moment, la joie s'est changée en délire, et les convives se sont précipités dans les bras les uns des autres en versant des larmes d'attendrissement.

» Un incident s'est produit. Un orateur révolutionnaire, perverti par la fréquentation des clubs pendant la Commune, s'étant levé pour proposer une grève générale de la corporation, a été remis à sa place par un invité, le docteur X..., qui s'est très bien comporté en cette circonstance :

» Mes amis, mes auxiliaires, a-t-il dit d'une voix émue, ne mélons pas de pensées de discorde aux joies de cette réunion fraternelle. La grève ne pourrait être que le résultat d'une entente commune entre nos deux grands corps étroitement unis, dont l'un est représenté ici par moi seul. Que diriez-vous, que deviendriez-vous, si nous nous mettions en grève sans vous prévenir ? Ayez pour nous les égards que nous avons pour vous-mêmes, messieurs, et continuons à travailler les uns pour les autres ».

» Ce *speech*, en style académique, fut salué par des applaudissements unanimes, et un convive, plus transporté que les autres, s'écria en levant son verre :

» A la santé du docteur X... !

» Silence, fit sévèrement le docteur ; ici, on ne boit à la santé de personne ».

Terminons la citation par cette boutade racontée dans le même article :

» Deux vaudevillistes, qui avaient sans doute un peu trop bien déjeuné,

avisent, aux Champs-Elysées, un croque-mort qui revenait à vide.

» Cocher, avez-vous de la place ? dit l'un d'eux en faisant le signe usité pour les omnibus.

» C'est bon, c'est bon, réplique le croque-mort, votre tour viendra ; et ne faites pas tant les malins : j'en ai enterré de mieux portants que vous !

Lo diablio dão Dzorat.

Y'a dâi dzeins que ne crayont pas à diablio, et que traitont dè tâdiés et dè mi fous clliâo que diont que y'ein a ion. Voudré bin savâi cein que l'ein peinsont ora.

Y'a on part dè teimps, y'avâi su la *Folhie dâi z'Aris* qu'on avâi robâ la pantse dão diablio dein lo bou dão Dzorat, et que lo larro la dévessâi rapportâ se ne volliâvè pas étrè soupliâ ao bin frecassi à tsavon. Et quand bin l'étai su la *Folhie dâi z'Aris* que cein était marquâ, on papâi qu'est coumeint lo *Conteu*, que ne dit ni dzanliès, ni gandoisès, y'ein a que n'ont jamé volliu que sâi de que y'aussè on diablio.

Ora, âi-vo liaisu la *Reuva* dè y'a z'u dedzao hout dzo : la *Reuva*, vo z'ouïdè bin, lo papâi dão gouvernémeint ? Eh bin, que ditès-vo dè cé gaillâ qu'époâirè lè dzeins dão Man, dè Cudzy, dão Tsalet à Gobet et dè Monthéond, que lè fennès et lè z'einfants n'ousont pas sailli que devant on iadzo que lo sélao est mussi ? Cé coo que vit dinsè tot solet dein lè bous, n'est portant pas on Robinson, vu que l'est tant crouïo ; n'est pas non plie dè clliâo bêtès qu'on lâo dit « l'homme des bois », vu que va quartettâ avoué lè précauts dão Man. Cein ne pâo étrè què lo diablio. Diont que s'appelâ Dâobre ; mâ cein ne vâo rein derè ; Napoléon, cé à l'Ugénie, s'est bin appellâ Badindiet.

Après avâi déguenautsi tot cein que l'a pu accrotsi pè Sotteins, l'ont bin coudi l'enclliouré pè Maodon ; lo gaillâ s'est laissi férè : mâ on bio matin la dzéba s'est trovâie vouâisua et l'osé étai lavi sein avâi de « at-si vo » au géolier. Ora quand on est eincottâ ao verrou, coumeint dão tonaire pâo-t-on frou ! N'ia què lo diablio, que lè sâ totès, po férè clliâo farcès.

On iadzo frou, le lulu est z'u preindrè on permis dè séjou dein lo bou dão Dzorat, et l'est po cein que lè papâi ein parlont. Diont que l'est armâ tant qu'ai deints, que l'est binsu que cauqu'on l'a vu avoué sè cornès, sa quia et sè griffes ; mâ lo bougro sâ cein catsi quand va tapâ po on demi-litre à la pinta de Coppoz, pè lo Petit-Man. Ora, ditès-mè vâi s'on autre què lo diablio porrâi passâ pè lè djeints dâi lans dão pliafond de 'na cousena po s'alla repêtré tandi que lè dzeins sont cutsi découté ! Sè trossérâi onna piauta ein tcheseint su lè carons :

et po remontâ ? dévetrâi sè servi dâo ratéli, et farâi on bio boucan ein ébrequeint lè z'écouallès ! Et pi avoué cein, diont que l'est dégourdi coumeint on sindzo et que fâ la niquâ à clliâo que l'a robâ ; que cein est on petit bocon malonéto. Onna dzein n'ousérâi pas cein férè ; sè dépâtsrâi dè traci po ne pas sè laissi accrotsi ; et cein que prâovè que cé coo est bin lo satan, c'est que l'autra né, à la fordze, qu'on ein parlâvè, noutron syndico, qu'est portant on hommo d'attiutâ, desâi : « Dein ti lè cas, c'est on crouïo diablio ! »

Ora, vo vâidè !

On nous communique une quittance délivrée, en mars 1800, par l'office des postes, sur la réception d'une valeur à expédier. Voici cette pièce :

L'Office des postes helvétique.

A PAYERNE

a recu un group V. L. 200 du citoyen Louis Jominy, négociant, pour être expédié à Morges à Muret Fasnacht, sauf accident et force majeure ; où qu'on ne garantit que la fidélité des Offices des postes, des Messagers et Postillons, et moyennant que les réclamations se fassent dans l'intervalle de 3 mois.

Donné pour quittance le 22 mars 1800.

Pr l'Office des postes,

R. MESTRAL.

A cette époque, c'est-à-dire sous la République helvétique, et déjà sous le gouvernement de Berne, le service des postes était entre les mains d'une famille patricienne de Berne, celle des Fischer, qui en avait fait l'entreprise et l'exploitait pour son compte. Ce n'est que depuis 1804 que les postes et messageries furent administrées pour le compte de l'Etat, par une régie soumise à la surveillance du Petit Conseil.

Pourquoi la femme vit plus longtemps que l'homme.

L'*Estafette* reproduisait dernièrement, d'après les journaux français, une statistique sur la moyenne de la vie humaine, qui a pu étonner beaucoup de gens. Elle donne ce détail à la fois curieux et inquiétant : les maris meurent beaucoup plus vite que leurs femmes. A Paris, par exemple, on compte 160,000 maris défunt pour 116,000 épouses. « En faudrait-il conclure, dit l'auteur de ce travail, que les femmes rendent généralement l'existence pénible à leurs seigneurs et maîtres ?... Nous ne le pensons pas ; mais il est constaté que la femme a la vie beaucoup plus dure que l'homme. »

Une de nos lectrices, à qui cette statistique n'a point échappé, nous écrit à ce sujet quelques réflexions desquelles nous détachons les passages suivants :

« La femme a une vie beaucoup plus régulière, beaucoup plus sage que l'homme, qui semble avoir à tâche d'user ses forces, sa santé, par toute espèce d'abus.

» La vie de la femme est au foyer, aux soins du ménage, à l'éducation des enfants. C'est là son but unique ; ses pensées ne s'égarent point au-delà de sa maison ; toute son ambition s'efforce à faire régner le bonheur sous son toit ; elle ne dépense ses forces que pour les siens.

Aussi la paix, l'amour, la poésie, C'est le secret par la femme apporté.

» Tandis que l'homme, généralement ambitieux, recherchant les honneurs publics, se passionnant pour des questions politiques, se lançant souvent dans des entreprises hasardeuses, et mille projets qui ne sont pour lui qu'une source de dépenses inutiles et de temps perdu, oublie son intérieur.

» Comment s'occuper sérieusement de sa maison, de sa famille, de la gérance de ses biens avec de telles dispositions ? Comment jouir d'une bonne santé quand on la gaspille par les veilles, par les habitudes des cafés et des cercles, par une existence sans cesse agitée et... tant d'autres défauts encore ?

» Comment vivre longtemps avec un pareil régime ?

» Et puisque la mère remplit le principal rôle au foyer domestique, n'est-il pas naturel que sa place lui soit réservée plus longtemps qu'à celui qui n'est, dans sa maison, qu'un oiseau de passage ?

» Ne pensez-vous pas, monsieur le rédacteur, que la statistique en question pourrait s'expliquer ainsi ?... »

Telles sont les réflexions de notre correspondant, qui ne sont certes pas sans un grand fond de vérité.

Ces messieurs sauront maintenant à quoi s'en tenir sur la moyenne de la vie.

BIE N - A IMÉ

PAR

Jeanne FRANCE et A. MAGNIER

III

Quelques mois après, les familles Fernel et Bordot fêtaient les fiançailles officielles de Paul et d'Isabelle ; toutefois, la date du mariage était reculée à plusieurs années, à l'époque où l'étudiant aurait conquis tous les titres qu'il poursuivait, prêt à la situation que lui promettaient ses brillantes études.

Mais l'avenir était à eux, et leur amour semblait s'accroître encore de toute la consécration de leurs espérances et de leur titre de « promis ».

Paul travaillait avec ardeur et victorieusement, justifiant l'orgueil de ses parents, la satisfaction des deux familles, et surtout le culte de sa chère Isabelle.

De ses vingt ans il n'avait que son ardente et passionnée tendresse de fiancé. Fermé aux éphémères et banales amitiés, réfractaire aux

frivoles entraînements, il se gardait à l'affection solide et convaincue. Il apportait en toute chose la conception de l'homme mûr, profond et transcendant.

Ses camarades le qualifiaient pittoresquement de « sauvage », mais ses amis l'adoraient et tous reconnaissaient en lui l'homme supérieur appelé à faire largement sa trouée dans la vie.

Aux yeux d'Isabelle il était cela, et plus encore. Il était le dieu jeune et beau rayonnant de la double auréole d'amour et de génie.

Chaque mois ils se retrouvaient ; Paul faisait alors le trajet de Paris à Limoges, résidence des familles, et le temps de l'absence était coupé de messages presque quotidiens du fiancé auxquels répondait de fréquents messages de la fiancée.

Et dans leurs lettres comme dans leurs causeries ils éternisaient cette éternelle chanson où revient parmi les infinies variations l'éternel refrain toujours nouveau à dire et à entendre : « Je t'aime ! »

Cependant un nuage lourd et sombre s'assassait, envahissant leur ciel jusqu'à le couvrir d'une sinistre obscurité ; nuage pesant particulièrement sur le fiancé, d'abord à lui seul révélé.

Un mal terrible, incurable, venait de l'atteindre, mal contracté sans doute par contagion dans les hôpitaux, où son zèle et son dévouement s'affirmaient jusqu'à l'imprudence.

Sa voix était devenue peu à peu faible, enrouée, éteinte, comme couverte d'un voile, avec un caractère tout particulier de raucité quand il tenait une longue conversation. Il éprouvait dans la gorge la sensation d'un obstacle persistant, une gêne respiratoire qui bientôt en était arrivée à de véritables crises d'étouffement. Tout effort, toute fatigue de parole déterminait de pénibles accès de suffocation qui s'accompagnaient de douleurs sourdes, lancinantes au niveau du larynx, avec des irradiations dans l'oreille et vers la face entière.

Et dès les premiers symptômes, il acquiert l'horrible certitude ; il sait à quel ennemi il a affaire : celui-là tue son homme infailliblement en deux ou trois années.

Il sait, en sa qualité de médecin, le terme de son avenir condamné, le répit d'épouvante.

Il sait l'inefficacité impuissante de l'art. Il voit la mort impitoyable et fixe, vers laquelle il marche, malgré la jeunesse, malgré l'amour et la fièvre de vivre !

Si cruelle que lui soit cette sentence, il envisage froidement, stoïquement en ce qui le concerne, son sort de condamné, au point de s'oublier soi-même, mais c'est pour s'identifier au tourment de celle dont il brise, malgré lui, l'avenir.

Ne l'aura-t-elle donc aimé que pour le perdre et le regretter ? Doit-elle demeurer la fiancée sans espoir d'un condamné, d'un mort ? Doit-il imposer ce veuvage de vierge à celle qu'il voulait heureuse par lui.

Heureuse par lui ! Devant l'impossible cette pensée serait entachée d'égocisme. Heureuse par un autre, alors — conclut-il — un autre l'aime : qu'il en soit aimé ! Elle sera Madame de Pontvarin !

Bientôt ses lettres se modifiaient étrangement, rares et brèves, la note cérémonieuse presque substituée à l'habituelle tendresse, contraste frappant avec l'effusion accoutumée.

D'abord il s'était excusé, motivant la hâte, prétextant le travail, la fatigue, le temps pris par de fréquentes sorties, et elle l'avait cru, bien qu'étonnée, touchée même de cette ardeur à l'étude qui lui confirmait un doux stimulant auquel elle ne serait pas étrangère.

Et de cela même, elle se montrait reconnaissante, affirmant sa sagesse résignée lorsqu'il ne pourrait lui écrire que brièvement, pourvu que lui parvint son signe de vie, sa chère écriture, ces quelques mots rassurants : « Je suis en bonne santé. Je t'aime ! » Et elle le grondait gentiment de l'excès de travail, tout en lui répétant sa confiance en son fidèle amour.

Mais en dépit de cette absolue confiance, elle en venait à souffrir des lacunes accentuées et du sentiment décroissant de cette correspondance d'autant plus fiévreusement attendue, espérant toujours en vain les longues pages réparatrices. Vainement s'ingéniait-elle à créer tous les motifs d'indulgence, elle était invinciblement amenée à comparer cette sécheresse empreinte d'une indéfinissable gêne avec les pages exubérantes où naît la débordait son cœur.

Elle se replongeait dans les anciennes lettres du fiancé, cherchant à y puiser le réconfort dont elle avait tant besoin et son chagrin ne faisait que s'aviver à ces protestations de tendresse qui, hélas ! dataient du passé.

Et cependant, malgré la plus secrète appréhension, malgré la sensation de vide douloureux où la laissaient les nouveaux procédés du fiancé, aucun doute n'arrivait à se formuler dans son esprit tout acquis à sa foi constante.

A peine avait-elle remarqué le prétexte fréquemment invoqué des « sorties » et de cette indication autrefois inusitée elle avait conclu que ces sorties ne pouvaient avoir que des motifs sérieux, un service imposé, ou la nécessité hygiénique après les heures d'é-tudes prolongées.

Inquiète sur ce dernier point, plusieurs fois elle avait insisté sur les nouvelles de sa santé, le suppliant de ne rien lui dissimuler, et invariablement il avait affirmé l'état normal et parfait.

(A suivre).

Une jolie anecdote racontée dans un journal de Paris :

Une femme qui a une certaine vogue comme romancier avait épousé, au début du second empire, un simple capitaine.

Elle avait à peine la dot réglementaire, qui n'était alors que de vingt mille francs, et le ménage n'en était pas à compter les privations de toute sorte.

Mme X... faisait elle-même son ménage ; puis, les fourneaux éteints, elle prenait la plume et continuait le roman commencé.

Un jour, elle était occupée, la jupe un peu relevée, à laver à grande eau le carrelage de son antichambre. Tout à coup, elle entend monter tout près d'elle et aperçoit le colonel en grand uniforme qui venait lui rendre visite. Sans perdre la tête, elle retrousse ses manches, prend un seau d'eau et le lance sur l'escalier au moment où le colonel arrivait.